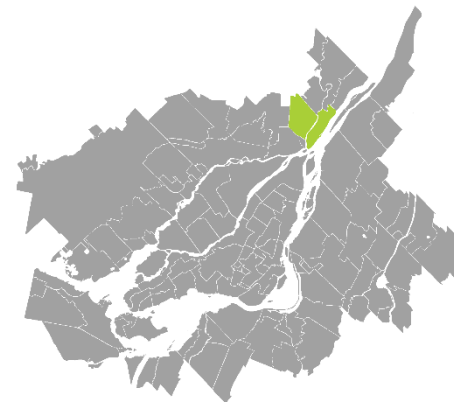




Repentigny

- 1^{re} détection de l'agrile en 2014
- 1900 frênes publics
- 185 frênes publics et 31 frênes privés abattus entre 2015 et mars 2018
- Voies de valorisation : Œuvres d'art, sciage, biomasse



À Repentigny, 1 400 frênes publics sont traités, soit la quasi-totalité du lot. Des traitements à faibles impacts sur l'environnement sont même prodigués sur des frênes en boisé qui ont une valeur environnementale particulièrement importante. Depuis 2017, la Ville de Repentigny participe à un projet expérimental pour tester le piège à champignon *Beauveria bassiana*, qui tue l'agrile dans les quelques jours suivant sa contamination. Autant dire qu'elle laisse peu de chance à ce ravageur! Des frênes doivent tout de même être abattus sur le territoire, notamment dans le parc naturel des Premières-Nations, un milieu humide fragile. La Ville a obtenu un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour procéder aux travaux. Cependant, il a été impossible de les réaliser deux années de suite, faute d'un couvert de glace assez solide pour protéger la zone humide du passage de la machinerie. Le plan a été révisé de façon à diviser les travaux d'abattage par zone. Pour ce faire, des ponts de glace localisés protégeant le sol seront créés dans chacune des zones lors des deux à trois hivers prochains.

Abattage et débardage

Les travaux d'abattage des frênes publics dans les parcs et les emprises de rue sont confiés à une entreprise d'arboriculture. Celle-ci coupe les frênes en billes autant que possible. Elle prend en charge tout le bois.

Entreposage

La Ville de Repentigny ne dispose d'aucun site d'entreposage. Le bois est donc réparti vers les différentes voies de valorisation dès l'étape de l'abattage.



Banc en bois de frêne sculpté à l'entrée
du parc des Premières-Nations
© Ville de Repentigny



Transformation

Les frênes publics localisés en emprise de rue et dans les parcs sont pour la plupart de petit diamètre. La compagnie qui les abat les déchiquète et apporte les copeaux au garage municipal où ils sont mis dans un conteneur. Aussitôt le conteneur plein, une entreprise de gestion des matières résiduelles vient le chercher. Le bois est utilisé de diverses manières, soit : 1) en lit absorbant ou en matière structurante pour le processus de compostage, 2) pour la cogénération, ou encore, 3) pour le recouvrement des chemins du site d'enfouissement, entre autres.

Des billes de frêne de 12 pieds ont toutefois été conservées et sciées dans un des stationnements municipaux par une scierie mobile. Les planches épaisses (plateaux) ont été transportées par la Ville dans un séchoir. Au terme de cette étape, elles seront transformées en éléments de décoration intérieure dans le cadre de l'aménagement de nouveaux bureaux.

Valorisation

En 2017, deux bancs publics assemblés à deux troncs de frênes sculptés sur pied ont été réalisés par un artiste sculpteur. Ils marquent l'entrée du parc des Premières-Nations. Le bois a été verni pour maximiser sa durabilité. Le projet a coûté 3 000 \$. Les deux œuvres symbolisent les gardiens du parc. Les citoyens les apprécient et se les sont appropriés.

Facteurs de succès

- Les élus, la direction et le personnel sont très sensibles à la question de l'agrile.
- Le technicien en arboriculture de la municipalité possède une grande expérience en gestion du bois.

Contraintes

- La gestion des frênes morts en milieu humides comporte de grands défis, notamment la préservation de l'intégrité du sol et de sa végétation. Les périodes de redoux au moment où étaient prévus les travaux ont conduit à leur annulation deux années de suite.

Trucs et conseils

- La création d'une œuvre d'art permet d'engager la discussion avec les citoyens sur l'agrile du frêne et d'engendrer une certaine beauté à partir d'une situation malheureuse.



Plateaux produits à partir de billes de frênes. Ils serviront dans l'aménagement de nouveaux bureaux.

© Ville de Repentigny